

AVEC LE SERVICE CIVIQUE

UnisCité

PRENDS LA CONFIANCE

EN TOI, EN L'AUTRE, EN L'AVENIR

PLEIN DE CAUSES À DÉFENDRE

ENVIRONNEMENT

SOLIDARITÉ

INCLUSION

ACCÈS À LA CULTURE

ET BIEN D'AUTRES...

UNE INDEMNITÉ DE 619€ PAR MOIS



5 bonnes raisons de s'engager avec Unis-Cité

- 1 Être utile et agir concrètement pour une ou plusieurs causes
- 2 Partager une aventure collective unique avec d'autres jeunes de toutes origines
- 3 Être accompagné, formé et acquérir de nouvelles compétences
- 4 Vivre une expérience tremplin vers l'avenir
- 5 Percevoir une indemnité de **619€/mois***

*indemnité à jour sur le site <https://www.service-civique.gouv.fr/>

Les conditions pour faire un service civique

- Avoir entre 16 et 25 ans, et jusqu'à 30 ans si tu es en situation de handicap
- Être disponible entre 6 et 12 mois
- Être prêt à vivre une expérience collective
- Consacrer entre 24h et 35h par semaine pour la cause de ton choix

Rejoins-nous
sur uniscite.fr/jecandidate